



COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MARS 2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf mars, à dix heures trente.

Le Conseil Municipal de Vern-sur-Seiche, légalement convoqué le 11 mars, conformément aux articles L. 2121-9 et suivants, ainsi que L. 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier MOYON, Maire.

Présent(e)s : 25

M. MOYON – Mme GAUTIER - M. DIVAY – M. DAVIAU – Mme DORNEL – M. DELEUME - M. VAN NIEUWENHUYSE – Mme COTTIN - M. RICHOU – Mme LECORGNE – M. LOREE – M. HAMON – Mme ROCHER - M. ROUSSEL – M. SIMON - M. MARTINEAU – M. ARSLAN – Mme ARENA – Mme KARIM – Mme SAVATTE – M. BOCCOU - M. ALLAIN – Mme PERRIN – M. JARNIGON – Mme RIALLAND

Absent(e)s excusé(e)s : 4

Mme BIZON
Mme HARDY
Mme DUMAINE
M. HAIGRON

Procurations de vote : 3

Mme BIZON, Mandataire Mme COTTIN
Mme DUMAINE, Mandataire Mme ARENA
M. HAIGRON, Mandataire M. JARNIGON

Secrétaire de séance : Mme DORNEL

Madame DORNEL est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que la question qui suit a bien été au préalable inscrite à l'ordre du jour porté sur la convocation du Conseil Municipal pour la présente séance, à savoir :

1. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – VŒUX ET MOTIONS – MOBILISONS-NOUS POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE ET HUMANISTE
2. QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal entend le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants,

Nous vous faisons cette lettre,

Que vous lirez peut-être,

Si vous avez le temps.

Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants,

Permettez-nous de vous remettre en tête,

Car nous n'avons plus le temps,

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

R..., 24 ans, Erythréen : « J'imaginai l'Europe comme un endroit où l'on a des droits, de l'humanité. Mais il faut des papiers d'abord. Les papiers sont les patrons et les humains (leurs) esclaves ».

2016/090

Article 3

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Un million de personnes a rejoint l'Europe par la mer en 2015 : 4 000 personnes en sont mortes.

Article 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Tous les rapports, études et témoignages font état de violences et maltraitements subies non seulement dans leurs pays d'origine, mais aussi lors de leurs déplacements, aux frontières où ils se trouvent bloqués et dans les camps.

6 000 réfugiés à Calais : à peine une douche tous les 10 jours, un WC pour 100 personnes, 1 repas par jour, etc...

Article 9

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

Près de 400 centres de rétention au sein de l'Europe regroupent et enferment chaque année 600 000 étrangers dont l'Europe ne veut pas.

La France a enfermé en 2015, 105 mineurs placés en rétention avec leurs parents.

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Aucun être humain ne migre au risque de sa vie par plaisir ou confort. Les Migrants n'ont pas voulu quitter leur pays, ils y ont été contraints pour protéger leur vie et celle de leurs proches.

Beaucoup de Migrants n'aspirent qu'à une chose : retourner dans leur pays d'origine dès que la situation le permettra.

Combien d'Européens vivent et travaillent à l'étranger, sans que cela pose problème ?

Article 14

Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.

L'Europe : 744.7 millions d'habitants accueillent 1 million de réfugiés.

La Jordanie : 7.5 millions d'habitants accueillent 1 million de réfugiés.

Le Liban : 4.5 millions d'habitants accueillent plus de 1.8 millions de réfugiés.

(Sources : Secours catholique – Auberge des Migrants – H.C.R. – France terre d'asile).

Et pourtant, tous ces migrants subissent et survivent, dans nos pays dits civilisés, dans des conditions inhumaines ou dégradantes.

Ils attendent, et nous avec eux, que ces droits soient respectés.

Et vous, Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants,

- Comment pouvez-vous fermer les yeux sur la recrudescence de frontières avec des murs et des barbelés, après avoir applaudi à la chute du Mur de Berlin ?
- Comment pouvez-vous tolérer la concentration de réfugiés dans des camps qui rappellent d'autres temps de sinistre mémoire ?
- Comment pouvez-vous avoir déjà oublié l'accueil bienvenu en France de 500 000 républicains espagnols fuyant le fascisme en 1939, ainsi que les populations marocaines, algériennes, polonaises et d'ailleurs, venues participer à la reconstruction et à la richesse de la France d'après-guerre ?
Combien de Français et d'Européens ont trouvé refuge dans d'autres pays pour fuir le nazisme ?

Qu'attendez-vous pour appliquer les engagements pris ?

- Comment la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, peut-elle être bafouée à ce point ?
- La déclaration de Robert SCHUMAN le 9 mai 1950, 1^{er} acte fondateur de la construction européenne, n'est-elle plus qu'un lointain souvenir sans lendemain ?
- La construction européenne progressivement mise en place depuis 60 ans, n'aura-t-elle donc servi à rien ?
- La Convention européenne des droits de l'homme signée le 4 novembre 1950 serait-elle déjà enterrée ?
- Le traité de Maastricht du 7 février 1992 qui crée l'Union européenne, serait-il déjà devenu lettre-morte, sans plus aucune valeur ?
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, dont les maîtres-mots sont : Dignité – Liberté – Egalité – Solidarité – Citoyenneté et Justice, ne serait-elle devenue que poudre aux yeux ?

- Que sont devenus l'héritage et les messages de paix à l'humanité toute entière adressés par Martin Luther King, par Nelson Mandela et bien d'autres ?
- Enfin, que sont devenues les valeurs de la République Française « Liberté – Egalité – Fraternité » ? Celles-là mêmes qui étaient pourtant mises en avant et fièrement revendiquées par de nombreux chefs d'Etats, il y a seulement quelques mois, suite aux attentats terroristes de Charlie Hebdo et du Bataclan ?

Nous Elus et Citoyens du monde,

Nous sommes tous des Migrants,

Après Stéphane Hessel et les " Engagez-vous ! " et " Indignez-vous ! ",

Nous considérons que pour vous, Mesdames et Messieurs les Présidents et Dirigeants Nationaux et Européens, l'heure est venue du « Réveillez-vous ! Ressaisissez-vous ! »

Nous attendons par conséquent, que la France et l'Europe toute entière respectent leurs propres valeurs et respectent leurs engagements.

Sinon, c'est un nouveau mur de la honte qui sera érigé, mur auquel les Européens eux-mêmes auront hélas apporté leur pierre.

Vœu du Conseil Municipal de Vern-sur-Seiche,

Proposé au vote le Samedi 19 Mars 2016.

Proposition adoptée:

24 voix pour

2 ne prennent pas part au vote : M. JARNIGON, M. HAIGRON par procuration

2 contre : M. ALLAIN, M. BOCCOU

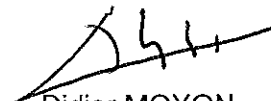
Questions et affaires diverses

SEANCE LEVEE A 11H30

AFFICHE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, A LA MAIRIE DE VERN-SUR-SEICHE, 22 RUE DE CHATEAUBRIANT 35770 VERN-SUR-SEICHE, LE 21 MARS 2016.



Le Maire,


Didier MOYON